

Institut supérieur privé polytechnique

La Journée autour de la fiscalité

• Une matinée de fiscalité avec le cabinet Pierre Abadie

• Un cadre de retrouvailles institué

LES étudiants de l'ISPP ont mis à profit la journée du samedi 21 novembre 2015 pour mettre en place un cadre de retrouvailles entre anciens et actuels pensionnaires. C'était lors d'une conférence autour du thème «La fiscalité internationale et du Burkina Faso». Sollicité, le cabinet Pierre Abadie est venu éclairer la lanterne de centaines de personnes réunies dans l'amphi de l'Institut.

Pour cette année académique 2015-2016, le bureau des étudiants de l'Institut supérieur privé polytechnique (ISPP) a voulu faire dans l'innovation en valorisant les pensionnaires de l'établissement. Il a donc initié la toute première édition de la «Journée de l'étudiant», le samedi 21 novembre. Une telle activité, de l'avis des organisateurs, a pour objet de permettre aux nouveaux étudiants de s'intégrer facilement et pour les anciens d'en faire un cadre de retrouvailles. Pour la première «Journée de l'étudiant» de l'ISPP, le comité d'organisation a inscrit un cours magistral sur la fiscalité parmi les activités. De l'avis du secrétaire général de l'Institut, Dieudonné Zombré, il s'agit de «nourrir intellectuellement les esprits» au milieu des activités récréatives. Depuis sa création, cet établissement d'enseignement supérieur a fait de la qualité de la formation son credo, afin de donner à ses apprenants la clé qui ouvre les portes d'une bonne intégration dans la vie professionnelle.

L'apport du cabinet Abadie

Pour la circonstance, le bureau des étudiants et l'administration ont fait appel au cabinet Pierre Abadie pour les entretenir sur le thème central: «La fiscalité internationale et du Burkina Faso». Le cabinet Pierre Abadie est un bureau d'experts spécialisé dans le conseil juridique et fiscal, qui publie la documentation nécessaire à la vie et au développement des entreprises. Ces ouvrages sont devenus au fil du temps une référence incontournable pour la gestion d'une affaire. Dans un amphithéâtre plein à craquer et face à un auditoire attentif, des personnes rompues de la chose fiscale ont fait des exposés sur des thèmes spécifiques de la fiscalité, sous la coordination de l'expert-comptable Pierre Abadie. Ainsi a-t-il été question, entre autres, de la TVA, l'Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), l'Impôt sur les sociétés, l'Impôt sur les revenus des capitaux mobi-



L'expert-comptable Pierre Abadie a coordonné la tenue de cette conférence. (DR)

liers (IRCM), l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières, les prélèvements et retenues à la source, la contribution des patentes, le droit d'enregistrement, les fiscalités spécifiques... des personnes physiques ou morales au Burkina Faso et à l'étranger. «Nous avons répondu à deux questions sur la fiscalité: Comment un Burkinabè est traité à l'étranger? Comment un étranger est traité au Burkina Faso?», a d'ailleurs indiqué Pierre Abadie pour résumer leur intervention. Les échanges entre le pool d'experts et les étudiants ont permis de mieux étayer et de comprendre les rouages de la fiscalité nationale et internationale qui permettraient la gestion d'une affaire. En plus de cette conférence, la «Journée de l'étudiant» a connu la tenue d'une séance d'installation gratuite de logiciels sur les ordinateurs et une soirée récréative. Un groupe de jeunes informaticiens a permis à tous ceux qui le désirent de bénéficier non seulement de logiciels, mais également d'une expérimentation à partir de leurs ordinateurs portables personnels. La Journée de l'étudiant a pris fin par la Soirée de l'étudiant.

Au cours de cette activité, les organisateurs ont procédé à la remise des attestations aux étudiants ayant suivi une formation sur les logiciels de traitement d'images et ayant servi à l'ISPP comme agents commerciaux. Une kermesse et surtout des prestations d'artistes ont également tenu en haleine tous les participants. La première édition passée, les regards sont tournés vers l'année prochaine où la deuxième Journée de l'étudiant devrait comporter plus d'activités afin de renforcer les sentiments d'appartenance à la grande famille ISPP. □

MS



La présidente de la «Journée de l'étudiant», Sabine Yaméogo, fondatrice et directrice générale de l'ISPP. (DR)

L'ISPP, un taux d'employabilité élevé

L'INSTITUT supérieur privé polytechnique (ISPP) a été porté sur les fonts baptismaux à la rentrée universitaire 1998-1999. En se lançant dans une telle «aventure», la fondatrice et directrice générale, Sabine Yaméogo, a bénéficié à l'époque de la confiance de 86 étudiants, 10 enseignants et 7 agents administratifs. Elle prend pour devise «Discipline-Excellence-Responsabilité», et opte de faire de son établissement «un passeport pour l'entreprise». A force de travail et d'abnégation, au fil des années, son entreprise est devenue une référence dans l'enseignement supérieur au Burkina Faso.

La confiance s'est accrue et l'institut a grandi. En 2015 en effet, les effectifs à l'ISPP sont passés à 1.500 étudiants, 150 enseignants et 30 agents administratifs. Les filières de formation sont aussi nombreuses et variées. On y trouve: Economie et gestion des entreprises et des organisations, Gestion et marketing, Génie civil et topographie, Génie électrique, Mines et carrières, Agroalimentaire, Actions publicitaires, Marketing et stratégie, Droit des affaires et fiscalité, Management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement.

L'ISPP dispose d'un conseil scientifique composé de professeurs titulaires des universités et des consultants séniors. L'établissement délivre des diplômes reconnus par le CAMES et réalise les meilleurs résultats au BTS d'Etat à chaque session. Son important réseau d'entreprises partenaires lui assure un taux d'employabilité élevé. Les étudiants bénéficient de bonnes conditions d'études: trois sites de formation sont à leur disposition, un amphithéâtre de 300 places, une bibliothèque numérique de plus de 30.000 ouvrages, un accès internet, une assurance responsabilité civile, une infirmerie pour les premiers, des activités extra-académiques (sorties détente, visites d'entreprises, voyages d'études,...), trois groupes électrogènes pour faire face aux délestages.

L'organisation de la Journée de l'étudiant entre d'ailleurs dans le cadre des activités extra-académiques pour l'épanouissement des étudiants. □



Devant un auditoire attentif, les experts du cabinet ont présenté des exposés sur la fiscalité internationale et celle du Burkina Faso. (DR)